

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 18 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 27 mars 2026, sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

Résultat du vote : unanimité

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Jean-Pierre ANGLAS, Anne BENAICHE, Ronan COCHET—DESCHER, Anaëlle COMBALBERT, Joël COMBALBERT, Éric CONTE, Thierry DELBREIL, Brigitte DELCASSE, Yannick DUBOUT, Françoise LABOUR, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Procurations : M. Fabien LEMAIRE a donné procuration Mme Brigitte DELCASSE

Mme Camille LE BERGER a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Excusés : - Absents : M. Pierrick THOMAS

Mme Anne BENAICHE a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 13 : Commissions communales

Vu l'article L2121-22 du Code Général des collectivités :

Monsieur le Maire indique que dans les communes de plus de 1.000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'Assemblée Délibérante.

Il précise également que sur ce point :

« Le législateur n'ayant pas expressément imposé une procédure particulière pour la constitution de ces commissions, le conseil municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'assemblée délibérante, par un simple calcul mathématique, aucune liste représentée en son sein à l'issue des élections municipales ne devant être exclue.

- En conséquence, Monsieur le Maire propose que chaque groupe siège à leur volonté, aucune limitation de place ne sera faite quant à la représentation des groupes.

Il rappelle que le Maire est Président de droit de toutes les commissions communales.

Les commissions communales proposées sont les suivantes :

1. Finances communales,
2. Communication,
3. Aménagement du territoire (urbanisme, assainissement, pluvial,...),
4. Fleurissement, illumination de Noël, gestion des cimetières,
5. Développement économique, gestion du marché et gestion du domaine public,
6. Sécurité routière et Plan Communal de Sauvegarde
7. Vie associative, culturelle et sportive
8. Vallée des loisirs, tourisme
9. Education, jeunesse, CMJ, cantine
10. Initiatives citoyennes et consultation

Monsieur le Maire propose de ne pas procéder au vote par bulletin secret, l'assemblée délibérante approuve à l'unanimité cette proposition. Et il propose que pour chaque commission les membres du Conseil Municipal se portent candidats. Le vote a lieu à main levée.

Brigitte DELCASSE
Alain MALMON
Veronique PATERNE
Colette VERDOUX
Franck SEGONNE
Joël COMBALBERT
Sonia PARRIEL
Jean-Pierre VALETTE
Éric CONTE
Camille LE BERGER
Yannick DUBOUT
Fabien LEMAIRE

Communication :

Président : Thierry DELBREIL, Maire

Fabien LEMAIRE
Colette VERDOUX
Anaëlle COMBALBERT
Camille LE BERGER
Anne BENCAICHE

Aménagement du territoire (urbanisme, assainissement, pluvial,...) :

Président : Thierry DELBREIL, Maire

Éric CONTE
Anne BENAICHE
Alain MALMON
Jean-Pierre ANGLAS
Gérard ROCHE
Sonia PARRIEL
Yannick DUBOUT
Brigitte DELCASSE
Pauline SEILHAN

Fleurissement, illumination de Noël, gestion des cimetières :

Président : Thierry DELBREIL, Maire

Anne BENAICHE
Flavie TAVERA
Joël COMBALBERT
Brigitte DELCASSE
Françoise LABOUR
Pauline SEILHAN

Développement économique, gestion du marché et gestion du domaine public :

Président : Thierry DELBREIL, Maire

Camille LE BERGER
Sonia PARRIEL
Marie-Laurence PRAISSAC

Sécurité routière et Plan Communal de Sauvegarde :

Président : Thierry DELBREIL, Maire

Yannick DUBOUT
Alain MALMON
Anne BENAICHE
Véronique PATERNE
Sonia PARRIEL
Marie-Laurence PRAISSAC
Brigitte DELCASSE
Anaëlle COMBALBERT
Pauline SEILHAN
Camille LE BERGER
Jean-Pierre ANGLAS

Vie associative, culturelle et sportive :

Président : Thierry DELBREIL, Maire

Françoise LABOUR
Joël COMBALBERT
Véronique PATERNE
Colette VERDOUX
Pierrick THOMAS
Ronan COCHET-DESCHER
Fabien LEMAIRE
Jean-Pierre VALETTE

Vallée des loisirs, tourisme :

Président : Thierry DELBREIL, Maire

Anaëlle COMBALBERT
Anne BENAICHE
Jean-Pierre VALETTE
Éric CONTE
Camille LE BERGER
Alain MALMON
Brigitte DELCASSE
Colette VERDOUX
Jean-Pierre ANGLAS

Education, jeunesse, CMJ, cantine :

Président : Thierry DELBREIL, Maire

Ronan COCHET-DESCHER
Colette VERDOUX
Pierrick THOMAS
Véronique PATERNE
Françoise LABOUR

AR Prefecture

082-218200871-20260331-DELIB13-DE

Reçu le 02/04/2026

Publié le 02/04/2026

Initiatives citoyennes et consultation :

Président : Thierry DELBREIL, Maire

Flavie TAVERA

Pierrick THOMAS

Véronique PATERNE

Colette VERDOUX

Joël COMBALBERT

Ainsi fait et délibéré le 31 mars 2026
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Thierry DELBREIL



Le Secrétaire de Séance

Anne BENAICHE

Délais et voies de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)